Lettre de mission

À QUOI SERT CET OUTIL ?

L'objectif de la lettre de mission est de situer le chef de projet au centre du dispositif de pilotage et de de légitimer son action. Elle doit être abordée comme un objet de dialogue avec la hiérarchie comme un outil de gestion de soi. Elle décrit notamment l'organisation que le chef de projet doit mettre en place pour mobiliser les partenaires et atteindre les objectifs opérationnels. La lettre de mission est une base de la construction de la légitimité du chef de projet.

Le chef de projet doit évidemment veiller à varier les sources de sa légitimité qu'il peut acquérir également par l'action, par la vision, le sens qu'il apporte au projet, par l'empathie qu'il exprime envers autrui, etc.

MODE D'EMPLOI

La rédaction d'une lettre de mission émane de questionnements :

- Qu'est-ce qui a changé dans ma mission ?
- Mon hiérarchique et moi, comprenons-nous ma mission de la même façon ?
- Ai-je le niveau de cadrage dont j'ai besoin ?
- Les modalités pour faire le point sont-elles réalistes ? Me conviennent-elles ?
- Ma marge de manœuvre est-elle claire ?

La lettre de mission devra contenir les éléments suivants :

<table>
<tr><td>Finalité du projet (Sens)</td><td>Périmètre de la mission confiée</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés
Avec lesquels vous aurez à travailler ainsi que les types de relation à privilégier</td><td>Objectif Général

Objectifs opérationnels = livrable</td></tr>
<tr><td>Echéances de la mission</td><td>Supports, aides, ressources</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pouvoir décisionnel / Marge de manœuvre
Relation avec les élus, niveau décisionnel en fonction du type de projet, etc.</td></tr>
<tr><td>Modalités de suivi
Information à quelle fréquence ? Quelles modalités ?</td><td>Critères d'évaluation</td></tr>
</table>

COMMENT L'UTILISER ?

Selon la situation, vous pouvez proposer une écriture de la lettre de mission à votre supérieur hiérarchique pour une validation hiérarchique et politique.
La rédaction peut également vous être proposée par la direction, ou le cabinet des élus.
Il ne faut pas oublier que la lettre de mission est un objet de dialogue qui permet de préciser et de se mettre d'accord sur un cadre d'intervention.
⇨ Elle doit être co-signée.
⇨ Elle est évolutive dans le temps.

2015
IRDSU -Groupe Métiers-Ingénierie avec l'appui d'Anne Killi